



## Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT

### Communiqué de presse

#### **4 novembre sur les aéroports : Les salariés s'expriment sur les retraites, l'emploi, les salaires et leurs autres revendications**

Dans la suite de l'action réalisée sur les plates-formes aéroportuaires le 20 octobre, les salariés des aéroports participeront à des actions **le jeudi 4 novembre** pour demander une nouvelle fois au président Sarkozy d'entendre les revendications des salariés concernant l'actuel projet de loi sur les retraites et interpellent le gouvernement et le patronat sur la retraite comme sur l'ensemble de leurs autres revendications, notamment sur l'emploi, les salaires et la reconnaissance de la pénibilité. De nombreux salariés du transport aérien, des compagnies aériennes, du contrôle aérien, des aéroports, des services aéroportuaires sont impliqués dans l'action. D'autres salariés participeront à cette action de nature interprofessionnelle, notamment ceux du transport routier et de la logistique (Ducros, DHL, etc ...)

La Fédération des Transports CGT et ses syndicats demandent au président Sarkozy de ne pas promulguer la loi qui vient d'être votée au Parlement et d'ouvrir enfin les discussions sur ces principaux aspects et les sources alternatives de financement.

La Fédération des Transports CGT appelle également les salariés à rester vigilants sur la question des avantages octroyés aux salariés par des entreprises tierces, après le vote à l'assemblée nationale de l'article 16 du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale visant à les remettre en cause. Même si des modifications du texte seraient en cours de rédaction, nous les appelons à envoyer un message clair au gouvernement, aux députés et sénateurs afin qu'ils corrigent le tir au plus vite.

La Fédération des Transports CGT, en coordination avec la confédération CGT, est vigilante quant aux effets de cet article sur tous les salariés, qu'ils soient ou non du transport aérien et au-delà de la question importante des facilités de transports. Nous continuerons à agir, comme nous le faisons depuis plusieurs jours à destination du gouvernement et des groupes parlementaires, jusqu'à ce qu'une mouture du texte soit conforme au respect des avantages dont bénéficient les salariés.

La Fédération des Transports CGT souhaite que la large unité syndicale qui a prévalu en réaction à ce vote soit également l'occasion d'agir ensemble plus largement avec toutes les autres organisations syndicales sur l'ensemble des revendications des salariés, notamment la défense du régime de retraite par répartition.

Montreuil, le 3 novembre 2010